

V LES AUTRES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE

Les armes chimiques

Le professeur **Julian Perry Robinson**, de l'Université du Sussex (Grande-Bretagne), a dû, pour des raisons personnelles, annuler son séjour à Ottawa. Cependant, il a confié à M. **Gordon Vachon**, commentateur du panel, la tâche de présenter un résumé de ses notes.

D'abord, soutient M. Robinson, en dépit de l'imprécision du concept d'«État doté d'armes chimiques», on peut s'entendre sur le fait qu'au moins quatre États du tiers-monde sont des proliférateurs de ce type d'armements : il s'agit de l'Irak, de l'Iran, de la Syrie et de la Libye. Généralement, M. Robinson craint que l'utilisation des armes chimiques au cours des dernières années et la diffusion de la technologie chimique conduisent à une situation dans laquelle les interdits sont affaiblis, alors que la technologie est plus accessible.

On s'est ensuite penché sur les sources militaires, politiques et institutionnelles de la prolifération chimique. M. Robinson se méfie de l'expression «bombe atomique du pauvre», qui est parfois utilisée pour parler de l'arme chimique. Il croit que cette expression risque de faire croire que les armes chimiques peuvent être utilisées pour la dissuasion. En fait, cette fausse conception maintient la «popularité» des armes chimiques et le lien avec le désarmement nucléaire évoqué par certains États. En réalité, estime M. Robinson, les armes chimiques sont peu utiles aux militaires : la technologie à cet égard est stagnante, les mesures défensives sont de plus en plus efficaces, et les armes conventionnelles de grande puissance sont plus attrayantes.

M. Robinson a ensuite parlé des moyens d'empêcher la diffusion des armes chimiques. D'abord, il faut renforcer le tabou entourant les gaz de combat. Lorsque des cas d'acquisition d'armes chimiques sont mis à jour, la diplomatie ouverte peut donner